

La cour pénale internationale a accepté la plainte pour violation du code Nuremberg du gouvernement israélien

Publié le 13/03/2021 à 11:17 - Mise à jour à 11:21

<https://www.francesoir.fr/politique-monde/la-cour-penale-internationale-accepte-la-plainte-pour-violation-du-code-nuremberg-du>

D'après un article de Database Italia, la **plainte déposée la semaine dernière devant le tribunal de La Haye** accusant le gouvernement israélien de violer le code de Nuremberg a été **confirmée**. Une décision est maintenant attendue.

Une plainte a été déposée au Tribunal de La Haye par les avocats Ruth Makhacholovsky et Aryeh Suchowolski le week-end dernier concernant des violations du code de Nuremberg par le gouvernement israélien et d'autres parties. Nous rappelons que l'organisation People of Truth a déposé une plainte contre le gouvernement israélien, qui mène des expériences illégales sur des citoyens israéliens au travers de la vaccination Pfizer. *« L'organisation comprend des avocats, des médecins, des militants publics et le grand public, qui ont choisi d'exercer leur droit démocratique de ne pas recevoir de traitement médical expérimental (vaccin Corona), et se sentent soumis à de grandes et sérieuses pressions illégales de la part du gouvernement israélien, parlementaires et ministres, hauts représentants du public, maires, etc. »*

Par conséquent, et en tenant compte de ce qui précède, ils demandent :

1. **L'arrêt immédiat de l'expérience médicale et l'administration de vaccins** au public israélien.
2. Demander au gouvernement **d'adopter toutes les procédures législatives qui ne violent pas le principe du consentement éclairé** d'une personne à recevoir le traitement médical décrit ci-dessus, qui nie le statut juridique en Israël et dans la démocratie israélienne, notamment en évitant la création d'un passeport sanitaire, en accordant le noms des personnes non vaccinées aux autorités locales ou à tout autre législateur compétent.
3. Prendre **les mesures les plus sévères** contre toute entité publique, commerciale ou d'emploi qui enfreint la législation du travail de l'État ou d'autres questions nécessaires pour empêcher la coercition ou la sollicitation de vaccins, ainsi que la discrimination, contre ceux qui choisissent de ne pas recevoir les soins médicaux innovants susmentionnés.
4. Attirons votre attention sur le fait qu'une copie de **ce document sera également transmise aux médias** du monde entier pour violation du Code de Nuremberg. Pertinent dans tous les pays du monde libre.
5. Et comme dernière remarque, il convient de noter que ce n'est que récemment qu'une décision du Conseil de l'Europe a été prise le 27/1/21, dans laquelle toutes les autorités sont ordonnées de ne pas exercer de pression ou de sollicitation sur les personnes pour qu'elles prennent le vaccin Corona de quelque façon. Par conséquent, tout ce qui est bon pour les pays européens avancés l'est certainement aussi pour Israël - et l'équilibre est évident ».

L'avocate Ruth Makhachovsky a déclaré à Israel News:

« L'expérience que Pfizer mène dans l'Etat d'Israël a été menée en violation du Code de Nuremberg, qui appartient au droit pénal international et est sous la juridiction du tribunal de La Haye. Nous attendons maintenant une décision ».

Lien vers la cause: <https://israel-news.co.il/archives/24845>

Lien vers les observations du Conseil européen: <https://pace.coe.int/en/files/29004/html>